

Expériences du corps et cliniques du handicap

 **ECTS**
6 crédits

 **Composante**
Institut de
psychologie

 **Volume horaire**
24h

 **Période de
l'année**
Semestre 4

En bref

- **Langue(s) d'enseignement:** Français
- **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

DESCRIPTION

Dans la continuité des contenus abordés en M1, et dans un dessein à visée résolument professionnel, les enseignements théorico-cliniques sont référés à une pratique spécifique et contemporaine du psychologue clinicien à l'hôpital et étayés sur des situations cliniques. Il s'agit principalement de rendre compte de la manière dont les atteintes du corps et/ou les handicaps suscitent une exigence de travail psychique pour le sujet et d'interroger les rapports entre l'approche médicale du sujet et l'épistémologie de la clinique analytique. Une attention particulière sera portée à la place du corps dans la prise en charge médicale et psychothérapique (enjeux psychothérapiques de la relation médecin-malade, modalités de révélation et d'énonciation du diagnostic, expériences du corps et dynamique transférentielle). Une réflexion s'engagera également spécifiquement autour de l'articulation entre le « corps malade » et la construction des identités sexuelle, sexuée et de genre à la lumière de travaux de recherche qui ré-interrogent les problématiques du féminin et de la passivité. Les figures de l'inquiétante étrangeté avec les fantasmes de filiation fautive et de sexualité monstrueuse associés aux sentiments de honte et de culpabilité seront aussi étudiées à l'aune des

problématiques de handicaps dans le cadre de maladies génétiques. L'accent sera mis sur la pluridisciplinarité nécessairement convoquée par la médecine contemporaine et les nouveaux dispositifs thérapeutiques (consultations en binôme médecin-psychologue, par exemple). Les interventions du psychologue clinicien seront proposées dans des champs cliniques spécialisés et diverses : génétique, oncologie, gynécologie, endocrinologie, chirurgie, etc.

L'enseignement sera réalisé sous la forme de séances de 4 heures (CM + TD), soit 6 séances au total.

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Expériences du corps et cliniques du handicap	Cours Magistral	12h
Expériences du corps et cliniques du handicap	Travaux Dirigés	12h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation